

Je souhaite adhérer au CODAARAF et venir ainsi en aide au Daara de Malika

Nom : .....

Adresse : .....

Email : .....

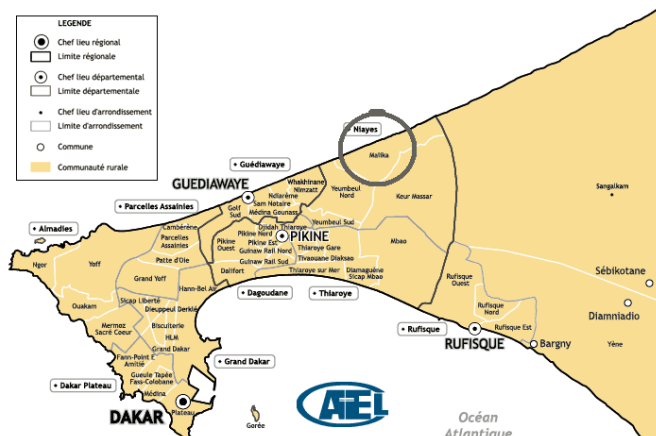
Tél : .....

Tarif normal	<input type="checkbox"/> 35 €
Tarif réduit (étudiants, chômeurs)	<input type="checkbox"/> 20 €
Bienfaiteur (contribution libre supérieure à 35 €)	<input type="checkbox"/> €

Soit :

- Je vais sur le site et je clique sur [www.codaaraf.org/adherer](http://www.codaaraf.org/adherer), pour effectuer un paiement sécurisé. Un reçu fiscal sera adressé automatiquement.
- Je joins un chèque du montant ci-dessus établi à l'ordre du CODAARAF (32 boulevard Gabriel Péri – 92240 Malakoff). Un reçu fiscal sera adressé en fin d'année.

Pour une association humanitaire comme le « CODAARAF », le don est déductible de l'impôt à 66 % de son montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Il suffit de porter le montant du don à la ligne « UF » de la rubrique 7 de la prochaine déclaration d'IRPP. Par exemple, une cotisation à 35 euros ne vous coûte que 12 euros.



Le site du Daara de Malika  
[www.daarademalika.org](http://www.daarademalika.org)

Depuis février 2005, à la demande de sa fondatrice, le Daara est géré par l'Association internationale francophone des aînés (AIFA), section sénégalaise.

Le site de AIFA Canada - Section Sénégal  
[www.aifa.ca/sections/default.php?Id=24](http://www.aifa.ca/sections/default.php?Id=24)

Le site du CODAARAF  
[www.codaaraf.org](http://www.codaaraf.org)  
[contact@codaaraf.org](mailto:contact@codaaraf.org)

« Là où le cœur est,  
les pieds n'hésitent pas à y aller »

Le Comité d'appui au Daara de Malika - France accompagne une maison d'accueil des enfants des rues de la ville de Malika, près de Dakar au Sénégal.

Le CODAARAF est une association loi 1901 déclarée le 22 février 2008 à la préfecture des Hauts de Seine sous le N° 24113501.



## » De l'histoire du Daara de Malika

*Le Daara de Malika a été créé en 1980 par un groupe de mères de famille décidées à lutter contre l'exclusion sociale et l'exploitation des enfants défavorisés. Situé à 25 km au Nord-Est de Dakar, c'est aujourd'hui une institution mixte qui accueille plus de 200 enfants quotidiennement et possède un internat pouvant accueillir jusqu'à 70 jeunes garçons, âgés de 6 à 14 ans.*

*Le Daara de Malika contribue activement à l'élimination de l'exploitation des enfants de la rue au Sénégal en leur assurant une réhabilitation sociale ; cela passe par une réinsertion dans des systèmes éducatifs, grâce à un accès à l'éducation de base et à une formation qualifiante.*



*Fondé sur l'éducation globale de l'enfant dans le respect des traditions sénégalaises, l'enseignement comprend le français, l'arabe, le Coran, le wolof, les mathématiques et les sciences naturelles. Il permet ensuite aux élèves d'atteindre le niveau de l'enseignement public menant aux concours et examens officiels.*

*Enfin, des activités sportives, artistiques et ludiques sont incluses avec les autres volets de l'éducation.*



## » A la création du CODAARAF en France

*Créée en 2008, l'association a pour but de faire connaître le Daara de Malika en France et recevoir les fonds destinés à encourager son développement.*

*Depuis sa création, le CODAARAF a structuré son réseau de soutien. Aujourd'hui, c'est une équipe joyeuse de bénévoles qui met en commun enthousiasme, idées et temps disponibles, pour lever des fonds et accompagner le développement du Daara.*



## » En passant par des réalisations mais aussi des projets...

*Parmi les réalisations en France, des journées de soutien et de collecte de fonds organisées sous l'égide de l'association internationale du personnel de l'UNESCO, une soirée de Gala avec le défilé d'un couturier sénégalais, et bientôt, un partenariat avec une école française pour échanger dessins, récits et expériences...*



*Parmi les réalisations au Sénégal, remise régulière d'une partie des fonds collectés mais aussi, déplacements et séjours de certains de nos bénévoles : Alice, Diane, Agnès, Jean-Baptiste, Djibril... et beaucoup d'autres à venir...*

*Enfin, nos efforts futurs permettront non seulement de faciliter le fonctionnement quotidien du Daara mais également d'aider au financement de travaux. Entre autres d'un atelier de poterie, à la fois outil de formation des enfants mais aussi outil futur générateur de revenus pour le Daara...*

